

**Air France**

***« Elles et ils ont résisté,
elles et ils ont revendiqué,
elles et ils reconquièrent »***

La FEETS FO salue l'accord signé par les syndicats FO d'Air France

La Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS FO) a pris connaissance de la décision des syndicats FO d'Air France : Syndicat général FO Air France, Syndicat national des personnels navigants commerciaux FO, de signer l'accord salarial proposé par la direction d'Air France. Cet accord, qui porte sur 2018 et 2019 en matière de rémunération, intervient au terme de négociations difficiles et de longs mois de conflits et d'actions.

La FEETS FO tient à saluer la détermination des syndicats et des militantes et militants FO au sein de la compagnie et celle des salariés qui n'ont jamais renoncé tant contre le plan de licenciements en son temps, que face à l'austérité salariale acceptée par certaines organisations.

Le combat a été rude. Des militants ont été réprimés. Un Premier ministre, parti ailleurs, les a traité de voyous. Le Gouvernement, Laurent Berger ont apporté tout leur soutien à une Direction lors d'un référendum perdu. Ils ont su préserver leur unité et l'unité des salariés de toutes catégories : Personnel au sol, Hôtesse et stewards ou Pilotes.

A l'heure où certains semblent s'interroger sur le bienfondé à résister et à revendiquer pour reconquérir, l'action déterminée des syndicats FO avec le soutien de leur fédération et de leur union départementale a permis d'obtenir une négociation réelle avec un accord conforme à la politique contractuelle développée par notre organisation syndicale libre et indépendante.

Le respect et la dignité ne s'acquiert pas par la compromission, nous en avons encore la preuve.

Paris, le 23 octobre 2018

Pour tout contact :

- Jean Hédou, Secrétaire général : 06 85 12 74 46
- Michael Dellis, Secrétaire fédéral : 06 30 63 99 80